

Centre Hospitalier de Mayotte

Type : Marché de service
Edition : ffff
Parution web : 2025-11-25
Parution print : 2025-11-26

Centre Hospitalier de Mayotte

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

N° Affaire : 53/DOP/2025

PRESTATIONS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION RELATIVES AU PROJET DE CONSTRUCTION DU SECOND SITE D

Avis n°25-129522 envoyé au BOAMP/JOUE le 24/11/2025

SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Opérations

B. P. 04, Tél. 02 69 64 80 34 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par Monsieur BEAUMARCHAIS Jean Michel – Directeur du CH de Mayotte par intérim

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché :

Les prestations objet du présent marché concernent diverses prestations dans l'organisation de la concertation de la communication et de

2.2 Classification nomenclature :

Code principal

Description

79416200-5

Services de conseil en relations publiques

2.3 Division en lots : non

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

2.4 Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois. La durée du marché court à compter de sa date de notification.

Le marché est reconductible trois (3) fois de manière tacite pour une nouvelle période d'un (1) an (12 mois) pour chaque reconduction, so

SECTION III : PROCEDURE

3.1 Mode et type de procédure

:

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2124-3.
Il s'agit d'un accord cadre mono-attributaire à bons de commande conformément aux dispositions des articles L.2125-1 1° et R.2162-1 à R.2162-3.
Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.
L'accord-cadre est conclu sans minimum en quantité ou en valeur et avec un maximum en valeur, fixé pour sa durée théorique totale (soit 10 ans).

3.2 Critères d'attribution

:

Le choix et le classement des candidatures sont effectués dans les conditions prévues dans le règlement de consultation.

3.3 Date limite de réception des offres

: Mardi 06 janvier 2026 à 14 heures (heure locale).

3.4 Délai de validité des offres

: 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

4.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est : www.achatpublic.com

4.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.achatpublic.com> avant la date et l'heure limite de réception.

5.3-Les candidats DOIVENT adresser leurs demandes pour les renseignements d'ordre administratifs ou techniques par l'intermédiaire du service des appels d'offres.

4.4 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 Mamoudzou

Tél : 02 69 61 18 56 – Fax : 02 69 61 18 62

Email : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Greffe du Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 MAMOUDZOU

Date d'envoi du présent avis : 25/11/25